

Déclaration des représentants du Secteur Privé

Les organisations nationales, associations, et corporations professionnelles représentant le secteur privé, réunies à l'initiative de l'UTICA, constatent l'aggravation dangereuse de la situation de la Tunisie, déjà fortement affectée par une longue période de crise.

Cette crise est aggravée par la montée du terrorisme, la prolifération de la contrebande, d'une part et par la stérilité du débat public, la détérioration provoquée du climat social et la diabolisation de l'entreprise privée, des investisseurs et des chefs d'entreprises, d'autre part.

C'est toute la Tunisie qui est visée dans son tissu économique et dans sa démocratie. La Tunisie a besoin aujourd'hui d'un sursaut énergique pour sauver son économie et ses institutions. Elle a besoin d'actions à la fois urgentes et concrètes pour inverser le cours des événements, redonner espoir à toute la population, revigorer les entreprises, créer de l'emploi et offrir des perspectives d'avenir à sa jeunesse.

Conscientes des risques que court le pays, mais aussi de sa capacité à inverser les tendances, les représentants du secteur privé ont décidé de lancer une initiative pour contribuer à sauver la Tunisie, initiative concrétisée par la présente feuille de route. Cette initiative suppose toutefois trois préalables :

1. Toutes les composantes de la société tunisienne doivent se réconcilier rapidement pour constituer un front uni contre le terrorisme et le sabotage économique. Un cadre idoine doit être trouvé pour une réconciliation nationale rapide.
2. Le gouvernement doit prendre des mesures concrètes pour s'attaquer à l'écosystème du terrorisme, de la contrebande et du sabotage économique, son financement, sa communication et ses promoteurs.
3. Le gouvernement doit restaurer l'autorité et la stricte application de la loi dans tout le pays et notamment dans l'administration.

Composantes de la feuille de route :

« Une année pour sauver l'économie du pays »

1-Sécuriser le pays :

Un consensus national autour de la question de la sécurité est déjà établi entre tous les Tunisiens en tant que priorité des priorités. Toutefois, la sécurité du pays exige davantage de mobilisation de moyens.

- Doter les forces de sécurité de plus de moyens humains et matériels dans l'exercice de leur combat contre le terrorisme. (Mobilisation de ressources nationales et à travers la coopération internationale).
- Mettre en place un mécanisme permettant aux entreprises la participation au financement du déploiement sécuritaire de l'Etat.
- Etendre l'installation des « salles d'opération » aux zones à risque et aux agglomérations exposées aux actes terroristes.
- Professionnaliser la sécurité des établissements publics , des administrations , des banques et des entreprises en confiant leur gardiennage à des prestataires employant du personnel certifié.
- Installer des systèmes de sécurité conformes aux standards internationaux dans les entreprises.

2-Engager l'entreprise sur le front :

Grace à ses capacités d'adaptation, d'innovation et de redéploiement et à son sens du devoir et de la responsabilité, l'entreprise peut être d'un réel apport dans la lutte contre le terrorisme et le sauvetage du pays.

- En s'engageant dans la recherche de nouvelles niches de croissance et de gisements de compétitivité pour créer de la richesse et de l'emploi notamment dans les régions.
- En adoptant une attitude de résilience face à la crise et en diffusant des messages d'optimisme et d'espoir en direction des ses employés et de ses partenaires.
- En faisant preuve de citoyenneté à travers la participation au financement des fonds spéciaux de lutte contre le terrorisme, de développement régional, d'accompagnement des jeunes dans la création des microprojets.
- En s'impliquant, sans restriction, dans des actions à caractère sociétal et en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des tunisiens notamment dans les régions défavorisées.
- En dénonçant publiquement les parrains du terrorisme, les barons de la contrebande et les évadés fiscaux.

- En s'engageant à travers leurs structures professionnelles représentatives à mettre en application l'actuelle feuille de route et à assurer le suivi de sa réalisation.

3-Remettre le pays au travail :

La remise du pays au travail est à rechercher à travers un ensemble de mesures complémentaires et simultanées qui touchent la sphère des relations de travail.

- Mettre en place un système de gouvernance sociale d'exception pour cette période.
- Il s'agit de déclarer, en vertu des articles 36 et 49 de la constitution, un moratoire d'une année sur les grèves et d'assurer en parallèle une gestion consensuelle des conflits sociaux.
- Garantir l'amélioration, au terme de l'année, du pouvoir d'achat des travailleurs selon le taux de croissance réalisé.
- Criminaliser l'obstruction au travail

4-Redonner espoir à la jeunesse :

Les jeunes ont le droit de voir s'ouvrir à eux des horizons nouveaux en matière d'emploi. Les « programmes d'emploi » ne constituent pas une solution. Des gisements d'emploi réels existent dans le secteur privé. Il faut les valoriser.

- Engager une démarche avec les organisations professionnelles régionales pour identifier des niches d'emploi dans divers métiers et à différents niveaux et prendre les mesures d'accompagnement nécessaires pour une insertion effective de chômeurs dans ces niches .
- Mettre en place des programmes de formation à la reconversion des chômeurs diplômés de certaines filières universitaires.
- Faciliter la mobilité des jeunes pour leur permettre de travailler dans toutes les régions (prise en charge des déplacements et de l'hébergement)
- Engager une démarche contractuelle avec les entreprises existantes, pour créer immédiatement des emplois durables supplémentaires et donner à ces entreprises les appuis nécessaires à définir selon les spécificités du secteur et la situation des entreprises.

5-Redonner espoir aux régions :

Les régions de l'Ouest et du Sud doivent percevoir rapidement un changement positif dans leur situation notamment en matière d'emplois des diplômés et de qualité de service public.

- Déclarer tous les investissements dans les 14 gouvernorats prioritaires comme « projet d'intérêt national » et leur accorder automatiquement les avantages à l'instar de l'article 52 du code des investissements.
- En attendant l'adoption de la loi sur les PPP, autoriser en vertu de l'article 80 de la constitution les projets de partenariats dans les services publics, dans les centres de vie et dans la valorisation du patrimoine et des ressources naturelles identifiés par le secteur privé dans ces 14 gouvernorats.
- Donner accès à un financement à taux zéro pour tous les investissements dans ces 14 gouvernorats.
- Prendre des mesures d'exception pour activer la réalisation des projets publics programmés notamment dans les régions.

6-Préserver le secteur touristique et les activités connexes :

- Mettre en œuvre sans délai le plan de sauvetage de la saison touristique élaboré par le Ministère du tourisme et les professionnels et l'élargir aux activités connexes au tourisme.
- Procéder d'urgence à des améliorations des structures d'accueil aux points de passages aux frontières avec l'Algérie (climatisation des locaux, augmentation des effectifs, sécurisation des routes qui y mènent et aux aéroports.)
- Relancer le tourisme local et le tourisme de voisinage.

7-Favoriser l'inclusion économique :

Un grand nombre de petites et micro-entreprises sont aujourd'hui, à un degré ou un autre, en dehors de la sphère formelle et ne bénéficient pas de ce fait des avantages et de la protection que procurent le droit et les mesures en faveur du développement. Ces entreprises constituent une cible facile à la contrebande et à son financement parallèle.

- Réduire la taxation fiscale et douanière pour rendre inutile le recours à l'informalité
- Créer au niveau du Chef du Gouvernement une « Haute Instance de l'Inclusion Economique et Sociale » chargée du pilotage de la mise en cohérence les dispositifs règlementaires, normatifs et juridiques dans le domaine économique.
- Aider les entreprises, notamment commerciales et artisanales, qui ont été mises à genou par le commerce parallèle à reprendre leur souffle par des facilités de financement garanties par l'Etat.
- Utiliser le cadre de la Réconciliation Nationale pour inclure dans l'économie formelle le maximum de maillons de l'économie informelle.

8-Communiquer de manière efficace :

Il s'agit de redorer très rapidement l'image de la Tunisie pour préserver le tourisme et les exportations, tranquilliser les IDE, les bailleurs de fonds et les Institutions Internationales. Une campagne de lobbying et de communication multi-acteur doit être lancée en interne et à l'international de manière professionnelle :

- En adoptant un discours responsable, mais optimiste et mobilisateur et en faisant appel aux spécialistes de la communication.
- En exprimant clairement aux investisseurs étrangers installés en Tunisie notre ferme volonté de les protéger et de les assister, et en leur manifestant notre confiance inébranlable en l'avenir de notre pays
- En contrant l'idéologie extrémiste et en s'attaquant directement à ses fondamentaux en en démontrant la contradiction avec les préceptes de l'islam
- En combattant l'esprit d'assistanat et en valorisant l'effort et le travail
- En effectuant des missions itinérantes dans divers pays avec des officiels et des professionnels disposant de réseaux d'influence dans les pays cibles .
- En mobilisant la diaspora tunisienne à l'étranger et les amis de la Tunisie de par le monde pour améliorer l'image du pays.
- En accélérant le processus des réformes économiques (PPP, CI, Code des changes, Fiscalité , Système financier) et en prenant des mesures urgentes et spécifiques pour rassurer les investisseurs étrangers installés en Tunisie et maintenir le site Tunisie sur la cartographie mondiale des flux d'investissements .